



Procès-verbal de l'assemblée annuelle des détenteurs d'actions ordinaires¹ (« assemblée ») de la Banque Nationale du Canada (la « Banque »)

Calgary, le jeudi 24 avril 2025 à 9 h 30 (HAR)

L'assemblée s'est déroulée en format hybride, en personne au Fairmont Palliser situé au 133, 9^e avenue S.-O. à Calgary, Alberta et virtuellement sur une plateforme en ligne, ainsi que par conférence téléphonique.

Ouverture de l'assemblée

Robert Paré, président du Conseil d'administration de la Banque (le « Conseil ») et de l'assemblée, souhaite la bienvenue aux actionnaires. Il est accompagné du président et chef de la direction, Laurent Ferreira, et de la vice-présidente, Gouvernance, Investissements et Affaires juridiques BNI et secrétaire corporative, Marie Brault, qui agit comme secrétaire de l'assemblée. Les administrateurs, les membres de la haute direction ainsi que des représentants de Deloitte assistent à l'assemblée.

M. Paré indique que l'assemblée se déroule en français et en anglais, et que les actionnaires peuvent communiquer avec la Banque dans la langue de leur choix. Il poursuit ensuite avec une reconnaissance territoriale.

Allocution du président du Conseil

M. Paré évoque que l'assemblée annuelle de cette année se tient à Calgary, une ville dynamique, pour la deuxième fois depuis 2014. Il mentionne que cet événement coïncide avec une étape majeure pour la Banque, soit l'acquisition de Canadian Western Bank (« CWB »), conclue le 3 février 2025. Il indique que cette transaction renforce la position de la Banque comme acteur de premier plan au Canada, en unissant les forces des deux institutions pour offrir des services améliorés et une culture organisationnelle enrichie.

Il mentionne que le Conseil a accueilli trois nouveaux membres issus de l'Ouest canadien : Sarah Morgan-Silvester, Irfhan Rawji et Scott Burrows, lesquels apportent au conseil une expertise précieuse en services financiers, capital-risque, ainsi que dans le secteur de l'énergie. Leur arrivée soutient l'objectif d'une intégration harmonieuse et d'une gouvernance solide.

Il souligne également que dans le cadre de la planification de la relève et conformément aux priorités stratégiques, notamment l'intégration de CWB, la Banque a annoncé la nomination de Jean-Sébastien Grisé, Judith Ménard et Dominic Paradis au sein de l'équipe de direction.

M. Paré termine en mentionnant l'étroite collaboration entre l'équipe de direction et le Conseil, ainsi que la reconnaissance envers les employés pour leur engagement. Un message de gratitude est également adressé aux actionnaires pour leur confiance continue, avec l'assurance que la Banque est prête à réaliser ses ambitions.

Ordre du jour

Le président de l'assemblée explique le déroulement de l'assemblée et mentionne les sujets qui sont à l'ordre du jour. Il mentionne entre autres que la Banque a reçu six (6) propositions du Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires (« MÉDAC »), dont cinq (5) sont soumises au vote, et qu'une proposition a été soumise par Investors for Paris Compliance, au nom de Salal Foundation, bien qu'à l'issue de discussions avec la Banque, cet actionnaire a accepté de retirer la proposition.

Marie Brault informe les actionnaires du processus pour soumettre des commentaires ou poser des questions en ligne en lien avec les propositions.

⁽¹⁾ Tout détenteur inscrit ou propriétaire véritable détenant des actions ordinaires de la Banque.



Quorum et constitution de l'assemblée

M. Paré désigne Martine Gauthier de la Société de fiducie Computershare du Canada pour agir à titre de scrutateur de l'assemblée. Il a été confirmé que l'avis de convocation à l'assemblée a été envoyé aux actionnaires conformément à la législation applicable.

Le quorum étant atteint, Robert Paré déclare l'assemblée dûment convoquée et constituée.

Allocution du président et chef de la direction

Laurent Ferreira remercie le Conseil pour son soutien et souligne le travail acharné et le dévouement de la haute direction.

Il mentionne que l'acquisition récente de CWB renforce la présence de la Banque dans l'Ouest canadien, notamment en Alberta et en Colombie-Britannique. Il rend ensuite hommage à Chris Fowler, ancien président et chef de la direction de CWB, lequel prendra sa retraite, en soulignant sa grande contribution au sein de CWB au cours des 34 dernières années.

Il spécifie que le succès de la Banque repose sur les 32 000 employés répartis au Canada et ailleurs dans le monde et il remercie également les actionnaires pour leur confiance et leur soutien.

Le président et chef de la direction mentionne qu'en 2024, la Banque a atteint tous ses objectifs financiers à moyen terme, avec une croissance du bénéfice par action (BPA) de 10 %, un rendement des capitaux propres de 17 %, une augmentation du dividende de 9 % et que le début de 2025 est également prometteur.

M. Ferreira explique que la Banque est déjà bien implantée dans l'ouest du pays grâce à des franchises solides dans les secteurs de l'énergie, de l'agriculture, du logement abordable et des infrastructures renouvelables. Il précise par ailleurs qu'avec l'acquisition de CWB, elle renforce sa position avec un portefeuille de crédit autorisé dépassant 90 milliards de dollars et environ 200 milliards de dollars d'actifs sous gestion en Alberta et en Colombie-Britannique. Il spécifie que cette union stratégique repose sur des valeurs communes et vise à offrir les meilleurs produits et services à sa clientèle, dont 65 000 nouveaux clients, tout en poursuivant l'objectif de devenir la meilleure banque pour les Canadiens.

Il évoque que Banque s'engage à soutenir la vitalité économique des grandes villes canadiennes et à enrichir les communautés à travers le pays. Il souligne, entre autres, l'inauguration du nouveau siège social, le plus grand projet immobilier commercial, à Montréal, des 30 dernières années, l'inauguration récente à Calgary de nouveaux bureaux et la création d'un centre d'investissement en partenariat avec des accélérateurs technologiques, ainsi que le prochain déménagement du siège social CWB dans un immeuble emblématique d'Edmonton. Précisant que la Banque compte maintenant 2 500 employés en Colombie-Britannique et en Alberta, il énonce qu'en tirant parti des solides racines de la CWB, la Banque continuera de soutenir les organismes locaux, comme le Chapter One, Enactus et Junior Achievement et augmentera son soutien aux communautés autochtones.

M. Ferreira indique ensuite que la Banque s'engage activement à soutenir une économie durable à travers le Canada. Qu'elle mise sur les avantages du pays dans les secteurs de l'énergie, des ressources naturelles et de la fabrication pour assurer la sécurité énergétique et la prospérité économique. Il soulève, que la Banque appuie les entreprises dans l'innovation et la décarbonation et adopte une approche pragmatique vers une économie à faible émission de carbone, afin de soutenir son nouvel engagement d'atteindre 20 milliards de dollars de prêts consacrés aux énergies renouvelables d'ici 2030.

Enfin, le président et chef de la direction évoque les défis macroéconomiques et géopolitiques actuels et appelle à une action rapide et décisive pour éviter la complaisance et stimuler les investissements au Canada.

Il indique que le Canada possède des atouts uniques pour le commerce mondial en raison de sa position géographique, ses ressources naturelles et son secteur énergétique et que pour maximiser son potentiel, il est nécessaire de réviser les politiques économiques et industrielles, notamment la législation fédérale actuelle qui freine le développement de projets énergétiques. Il signale aussi que le pays doit aussi éliminer les barrières commerciales internes pour stimuler la productivité.

Il mentionne que la Banque, avec son empreinte nationale élargie et son rayonnement à travers le pays, s'engage à soutenir des projets d'envergure dans les domaines tels que les infrastructures énergétiques, les énergies



renouvelables, les mines et la transformation de minéraux critiques ainsi que le logement, le secteur manufacturier et les dépenses en matière de défense pour le pays.

M. Ferreira stipule que face aux complexités de l'environnement actuel, la Banque soutiendra ses clients et offrira du financement et des conseils, tout en facilitant les relations dans tout le pays, afin de favoriser le commerce interprovincial et sera aussi présente pour soutenir ses employés.

Finalement, le président et chef de la direction évoque que grâce à une approche prudente et une vision stratégique, la Banque reste solide malgré les complexités géopolitiques et qu'elle poursuit sa croissance au Canada, notamment avec l'intégration de la CWB, et reste engagée à générer de la valeur durable pour ses parties prenantes.

États financiers annuels et rapport de l'auditeur indépendant

M. Paré confirme que les états financiers ont été transmis aux actionnaires qui en ont fait la demande et qu'ils sont disponibles en ligne. Il indique que les états financiers ont déjà été approuvés par le Conseil conformément à la *Loi sur les banques* et il déclare reçus les états financiers consolidés et le rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice terminé le 31 octobre 2024.

Tenue du vote

Marie Brault explique les règles générales qui s'appliquent à la tenue du vote. Elle ajoute que les résultats seront communiqués à la fin de la période de vote, en plus d'être publiés après l'assemblée sur le site web de la Banque et sur celui de SEDAR+.

Propositions de la direction ²

Élection des administrateurs

M. Paré remercie ses collègues du Conseil qui ont mis à profit leur expérience et leurs connaissances au service de la Banque et il rappelle que conformément à une résolution adoptée par le Conseil, le nombre d'administrateurs devant être élus est de 16.

Tim Apedaile, employé et actionnaire de la Banque, énumère les candidats à l'élection à un poste d'administrateur : Pierre Blouin, Pierre Boivin, Scott Burrows, Yvon Charest, Patricia Curadeau-Grou, Laurent Ferreira, Annick Guérard, Karen Kinsley, Lynn Loewen, Rebecca McKillican, Arielle Meloul-Wechsler, Sarah Morgan-Silvester, Robert Paré, Pierre Pomerleau, Irphan Rawji et Macky Tall, et propose l'élection de chacun d'eux à titre de membre du Conseil, et ce, jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle ou plus tôt s'il quitte son poste.

En l'absence de questions, le président de l'assemblée invite les actionnaires à voter.

Résultats de vote : Chacun des candidats a été élu avec au moins 96,87 % des votes exprimés.

Vote consultatif sur l'approche du Conseil en matière de rémunération de la haute direction

M. Paré souligne qu'en soumettant au vote consultatif son approche en matière de rémunération de la haute direction, le Conseil démontre son engagement envers les actionnaires de la Banque et reconnaît sa responsabilité quant aux décisions relatives à la rémunération de la haute direction.

Sarah King, employée et actionnaire de la Banque, propose, à titre consultatif et sans que soient diminués le rôle et les responsabilités du Conseil, que les détenteurs d'actions ordinaires acceptent l'approche en matière de rémunération de la haute direction divulguée dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction.

En l'absence de questions, le président de l'assemblée invite les actionnaires à voter.

⁽²⁾ Les propositions de la direction de la Banque sont présentées intégralement dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction.



Résultats de vote : 95,77 % des votes ont été exprimés en faveur de cette proposition.

Nomination de l'auditeur indépendant

Therese Lavallee, employée et actionnaire de la Banque, propose la nomination du cabinet de comptables professionnels agréés Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. pour agir à titre d'auditeur indépendant de la Banque pour l'exercice financier débutant le 1^{er} novembre 2024 et se terminant le 31 octobre 2025.

En l'absence de questions, le président de l'assemblée invite les actionnaires à voter.

Résultats de vote : 92,07 % des votes ont été exprimés en faveur de cette proposition.

Propositions d'actionnaires ³

M. Paré, demande à M. Willie Gagnon, représentant du MÉDAC, de présenter les cinq propositions soumises au vote, ainsi que sommairement la proposition qui n'est pas soumise au vote.

Proposition no 1 : Divulgence publique d'information non-confidentielle, déclaration pays par pays, ratios de rémunération et paradis fiscaux

Le MÉDAC propose que la banque divulgue annuellement, au grand public, l'information non confidentielle relative à sa Déclaration pays par pays, aux fins du calcul détaillé et significatif des ratios de rémunération, notamment ventilés par territoires, et aux fins de contribution à l'effort de lutte aux paradis fiscaux, notamment en matière de transparence.

Résultats de vote : 9,38 % des votes ont été exprimés en faveur de cette proposition.

Proposition no 2 : Vote consultatif sur les politiques environnementales

Le MÉDAC propose que la Banque se dote d'une politique de vote consultatif annuel au regard de ses objectifs et de son plan d'action en matière environnementale et climatique.

Résultats de vote : 13,39% des votes ont été exprimés en faveur de cette proposition.

Proposition no 3 : Lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les portefeuilles de prêts

Le MÉDAC propose que la Banque, à compter de 2026, fasse rapport à ses actionnaires et aux parties intéressées (parties prenantes) les renseignant sur les mesures prises au cours de l'exercice précédent pour prévenir et réduire le risque que des prêts soient consentis à des entreprises faisant appel au travail forcé et au travail des enfants dans la production de biens produits, achetés ou distribués par sa clientèle ayant recours au financement de ses activités par la Banque.

Résultats de vote : 24,99% des votes ont été exprimés en faveur de cette proposition.

Proposition no 4 : Systèmes d'IA générative avancés et Code de conduite

Le MÉDAC propose que la Banque adhère au Code de conduite volontaire visant un développement et une gestion responsable des systèmes d'intelligence artificielle (IA) générative avancés.

Résultats de vote : 12,89% des votes ont été exprimés en faveur de cette proposition.

Proposition no 5 : Divulgence des langues maîtrisées par les employés

Le MÉDAC propose que les langues maîtrisées par les employés soient divulguées, en ventilant l'information par juridiction, pour tous les territoires (pays, états, provinces) où la banque a des activités.

Résultats de vote : 0,83% des votes ont été exprimés en faveur de cette proposition.

⁽³⁾ Les propositions de l'actionnaire et la position de la Banque sont présentées intégralement dans la Circulaire.



M. Paré demande à Renaud Gignac, représentant d'Investors for Paris Compliance, de présenter la proposition non soumise au vote au nom de Salal Foundation.

Le président du Conseil remercie M. Gagnon et M. Gignac, de leur présence à l'assemblée et pour le dialogue constructif tout au long de l'année. Il souligne être heureux de pouvoir poursuivre ces échanges avec eux sur des sujets aussi importants.

M. Paré demande à Marie Brault de présenter les résultats de votes puis indique que la Banque prend acte des résultats du vote sur les propositions des actionnaires. Il précise que le rapport final détaillé sur les résultats des votes sera déposé sur le site de la Banque et sur celui de SEDAR+ au courant de la journée. La Banque publiera aussi un communiqué annonçant l'élection des administrateurs.

Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, Robert Paré déclare l'assemblée levée avant d'ouvrir la période de questions. Il remercie tous les clients et les actionnaires pour la confiance qu'ils accordent à la Banque, ainsi que tous les employés pour leur dévouement et il annonce que notre prochaine assemblée annuelle se tiendra pour une première fois à la Place Banque Nationale à Montréal.

(s) *Robert Paré*
Président

(s) *Marie Brault*
Secrétaire